

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-CL32

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	10 000 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	10 000 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 10 000 000 d'euros du programme 207 (sécurité et éducation routières), action 02 (démarches interministérielles et communication) vers le programme 176 (police nationale), action 04 (Police des étrangers et sûreté des transports internationaux).

Le 20 octobre, dans un entretien au journal du dimanche, M. Christophe Castaner, nouveau ministre de l'Intérieur, expliquait « je m'inquiète par exemple de la pression qui s'exerce à la frontière espagnole : depuis le début de l'année, on a recensé en Espagne 48.000 entrées irrégulières en provenance du Maroc – une augmentation de 155 % ! En un an, les non-admissions à la frontière franco-espagnole ont augmenté de près de 60 % dans les Pyrénées-Atlantiques ».

Si, effectivement le gouvernement compte renforcer la présence de l'État aux frontières de la France, il faut en augmenter considérablement le budget.